Firminy (42): Condamné pour agression sexuelle, le maire communiste refuse de démissionner

15/02/2019 à 21h53

[…]Marc Petit a dénoncé lors de la lecture d'une déclaration devant la presse, "une enquête partiale" menée par la police judiciaire et le parquet de Saint-Étienne. "La meilleure preuve, c'est qu'en deux ans de procédure, ils n'ont pas pu obtenir de documents du Centre des congrès d'Istanbul", lieu de l'agression dénoncée par une employée du conseil départemental du Puy-de-Dôme, a lancé le maire de la principale ville communiste de la Loire.

Le maire affirme détenir un document prouvant son innocence. "En 15 jours, j'ai pu obtenir un document très important, que j'ai là (…) qui m'innocente, qui montre que ces accusations sont mensongères. Et par la suite je le rendrai public", a-t-il poursuivi, en brandissant une feuille de papier. L'édile de 51 ans a été condamné jeudi par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne à un mois de prison avec sursis pour agression sexuelle. La victime accusait le maire d'avoir tenté de l'embrasser lors d'un déplacement à Istanbul, le 17 juillet 2016. Marc Petit, qui n'avait pas encore décidé s'il ferait ou non appel, s'est dit "épuisé", aspirant à ce que "cette page se tourne vite". "Je reste maire de Firminy…

[…]

Europe 1